

## RAPPORT FINANCIER 2022

### Assemblée générale 2023

**Soumis au conseil d'administration du 24/03/2023 et au commissaire aux comptes**

Le rapport financier de notre fédération est présenté à l'assemblée générale conformément aux statuts dont l'article 10 prévoit que l'assemblée générale « entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations ».

L'exercice financier 2022 ouvert le 1er janvier a été clos le 31 décembre 2022. Toutefois les cotisations relatives à l'exercice 2022, arrivées entre le 1er janvier et le 31 janvier 2023, ont été intégrées dans les comptes 2022.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiés par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Les comptes de l'année 2022 ont été suivis successivement avec Jean Fontanieu et Charlotte Lemoine et tout au long de l'année avec Cécile de Clermont.

Une présentation de pilotage regroupe les rubriques comptables des produits et des charges pour faciliter le suivi du budget et assurer la gestion financière de la FEP. Cette présentation de pilotage est complétée par une présentation analytique conforme au Compte de résultat par Origine et par Destination (COD). Cette présentation permet de présenter les ressources et l'emploi des ressources suivant les grandes missions de la FEP et les autres frais.

Nous évoquerons successivement :

- les procédures comptables mises en œuvre pour la tenue des comptes de la fédération,
- le compte de résultats de l'exercice 2022, dans sa présentation de pilotage et analytique,
- le bilan au 31 décembre 2022.

#### **1. LES PROCEDURES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE POUR LA TENUE DES COMPTES DE LA FÉDÉRATION**

Ces procédures sont mises en œuvre depuis plusieurs années et n'ont pas changé. Les pièces comptables sont enregistrées au siège sous la responsabilité du délégué général, Jean Fontanieu jusqu'au 30 juin puis sous celle de la déléguée générale, Charlotte Lemoine, par la responsable administrative et financière, Florence Delille. Elle prépare les imputations aux différentes opérations, permettant ainsi le pilotage des actions et leur imputation analytique.

Les règlements par chèque ou virement sont signés ou validés par le.la délégué.e général.e. Une caisse pour les menues dépenses est tenue sous la responsabilité de la responsable administrative et financière qui tient à jour un registre des dépenses effectuées. Toutes les pièces comptables sont scannées et expédiées par mail au cabinet comptable Adquo à Grenoble. Les originaux sont archivés à la FEP.

Le cabinet Adquo effectue les imputations comptables et passe les écritures. Il prépare une situation comptable intermédiaire au 30 juin, au 30 septembre et la clôture annuelle des comptes ainsi que le bilan. Il transmet tous les états intermédiaires ainsi que les extractions demandées par le.la délégué.e général.e pour effectuer le suivi des actions. Mme Laurie Guilhermet et M. Damien Carrier, experts-comptables, nos interlocuteurs au cabinet Adquo, participent aux rencontres annuelles en présentiel ou en visio entre le.la délégué.e général.e, la déléguée générale adjointe et la trésorière, pour la clôture annuelle des comptes, les 2 situations intermédiaires, le budget.

Tous les acteurs de cette chaîne, tant au siège qu'à Grenoble, doivent être félicités pour l'efficacité de leur travail. Ce professionnalisme facilite grandement la tâche de synthèse de fin d'année.

## 2. LE COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

En 2022, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour développer ses ressources et équilibrer ainsi toutes les charges liées à son développement. Elle a réussi à développer largement les financements privés, mais cela n'a pas permis de financer entièrement ses charges. Les charges passent de 1,7 millions d'euros à 2,7 millions d'euros (+ 54%). Les ressources, pour réduire le déficit, ont été mobilisées à hauteur de 150.000 euros auprès de la Fondation FIFEP, fondation abritée auprès de la Fondation du Protestantisme ; elles ont ainsi augmenté de 51%, passant de 1,7 million d'euros à 2,6 millions d'euros.

	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	% 2022 / 2021
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 710 445</b>	<b>2 533 370</b>	<b>2 590 888</b>	<b>51%</b>
dont Cotisations	652 049	700 000	692 886	6%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 725 559</b>	<b>2 532 090</b>	<b>2 659 417</b>	<b>54%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 15 114</b>	<b>1 280</b>	<b>- 68 529</b>	

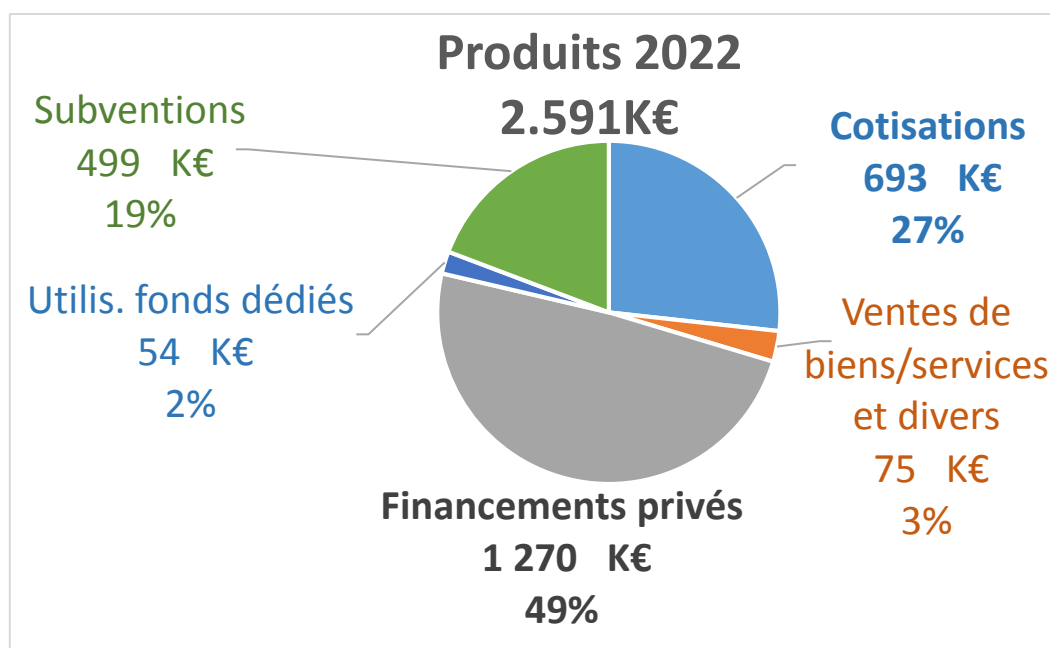
L'exercice se solde par un déficit de 68 529€. Les mesures sont prises pour arriver à l'équilibre en 2023.

### 2.1 Les produits ou ressources financières

Les produits sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous et de façon détaillée en annexe 1.

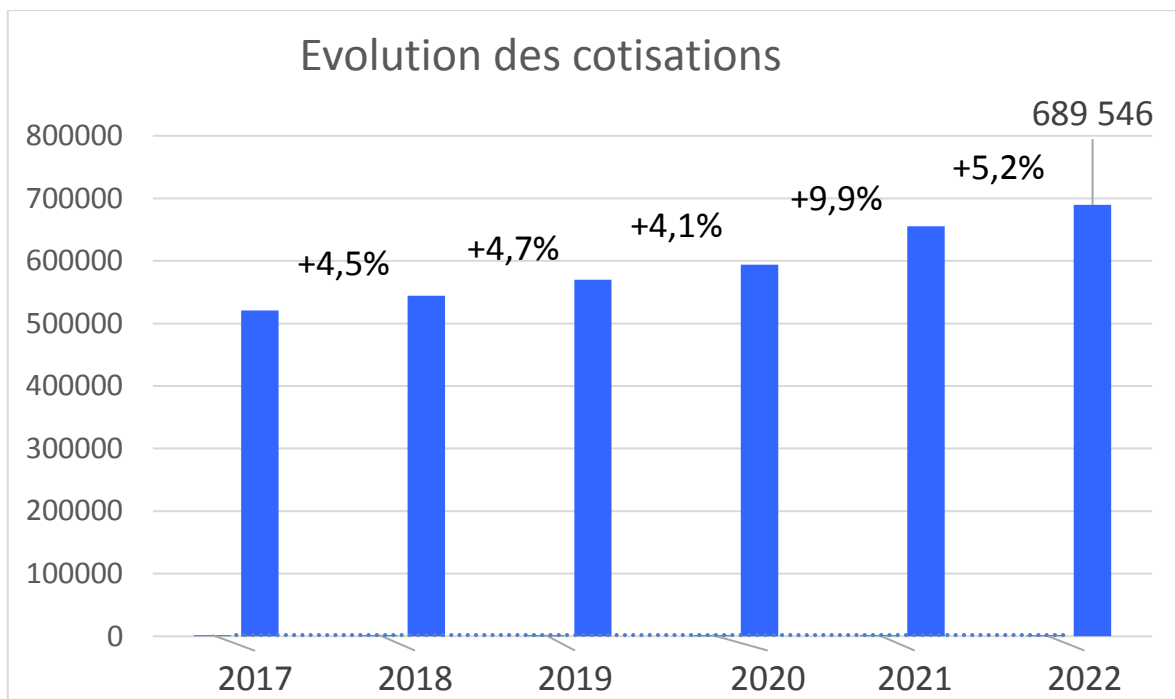
PRODUITS	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	% 2022 / 2021
COTISATIONS	652 049	700 000	692 886	6%
VENTES DE BIENS ET SERVICES	13 926	29 670	12 715	-9%
SUBVENTIONS PUBLIQUES	545 411	605 000	498 651	-9%
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE	4 656	30 000	17 309	272%
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	325 773	1 051 200	1 252 530	284%
UTILISATION DE FONDS DEDIES	167 455	98 500	54 384	-68%
PRODUITS FINANCIERS EXC ET DIVERS	1 175	19 000	62 413	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 710 445</b>	<b>2 533 370</b>	<b>2 590 888</b>	<b>51%</b>

L'équilibre entre les produits a été modifié de façon importante : les subventions publiques qui représentaient 32% ont légèrement diminué et ne représentent plus que 19%. Les financements privés (générosité du public et contributions des fondations) qui étaient à hauteur de 19% en 2021, représentent 49% des financements de la FEP en 2022.

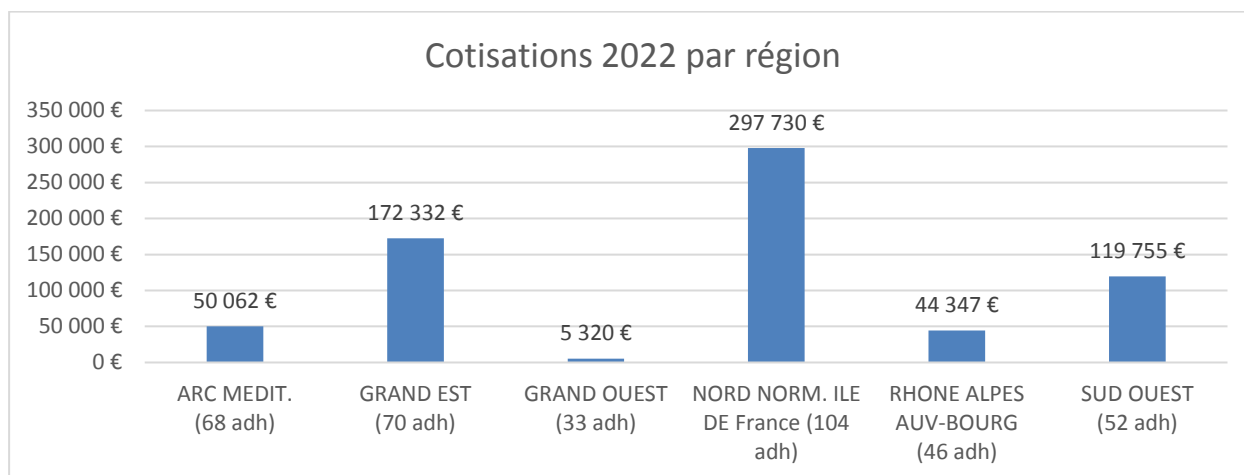


### 2.1.1 Cotisations – 27% des produits

Les contributions des membres sous forme de cotisation annuelle ont évolué de 5% en 2022 (+ 6% en intégrant les contributions reçues pour 2022 en janvier 2023). Cette augmentation suivant la hausse de 2021 confirme l'adhésion et l'engagement des membres dans la politique portée par la fédération et les actions qu'elle mène. Cela constitue un signe fort d'encouragement et de reconnaissance.



Les cotisations par région sont présentées dans le graphique ci-dessous :



#### 2.1.2 Ventes de biens et services et produits divers – 3% des produits

Le poste de Ventes de biens et services comprend principalement des abonnements à Protoste et des recettes liées à la participation à des colloques ou des événements. La situation n'ayant pas permis de réaliser les manifestations prévues, ce poste est très limité cette année (12.715 €).

Les produits divers comprennent, outre les produits financiers (1.745 €) les reprises de provisions liées aux départs en retraite 15.694 €) et des transferts de charges liés au personnel (43.255 €), comptabilisés différemment lors de l'exercice précédent.

### 2.1.3 Concours publics et subventions d'exploitation – 19% des produits

PRODUITS	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	% 2022 / 2021
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>				
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	320 000	320 000	280 000	
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	215 611	265 000	218 651	
74 FDVA	9 800	12 000		
74 Subvention except (COVID 2020 et Handicap 2022)		8 000		
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>545 411</b>	<b>605 000</b>	<b>498 651</b>	<b>-9%</b>

Dans un contexte national de désengagement de l'Etat en termes d'allocation de ressources aux associations, la FEP a dû négocier la convention triennale DGCS : elle a reçu 320 K€ en 2021, mais ce montant attendu pour 2022 a été diminué de 40 K€ qui devraient être reportés sur 2023.

Des subventions pour les actions en faveur de l'accueil des étrangers ont été perçues : 200 K€ de la DIHAL pour les couloirs humanitaires et 19 K€ de subventions européennes

### 2.1.4 Ressources liées à la générosité du public - 1%

Aux dons reçus pour l'action générale de la FEP, ont été ajoutés les abandons de frais d'administrateurs désireux de ne pas se faire rembourser leurs frais de déplacement liés à l'activité.

### 2.1.5 Contributions financières d'autres organismes – 48%

PRODUITS	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	% 2022 / 2021
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>				
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP accueil de l'étranger)	52 000	67 700	87 347	68%
756 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développement - F	150 000	500 000	601 011	301%
755 Contrib fin d'autres fondations				
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	123 773	438 500	564 172	356%
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver		45 000		
<b>SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES</b>	<b>325 773</b>	<b>1 051 200</b>	<b>1 252 530</b>	<b>284%</b>

C'est grâce à la très forte augmentation des financements privés que la FEP a pu financer son développement. Ces financements sont passés 326K€ à 1.253K€.

La Fondation individualisée du Protestantisme pour la FEP (FIFEP) a versé 601 K€ dont 350 K€ pour le développement de la FEP et sa communication en provenance de la fondation FLAM, 150 K€ pour le développement de la FEP en cette année exceptionnelle et 101 K€ pour les membres primés dans le cadre du prix Charles Gide. Elle a également versé 87 K€ pour le travail des sans-papiers et l'événement Fraternité sur Seine réunissant les étrangers accueillis accompagnés par la FEP.

D'autres fondations ont également versé des contributions pour les actions en faveur de l'accueil de l'étranger (564 K€) : ainsi, 186 K€ ont été versés dans le cadre des couloirs humanitaires, 205 K€ pour le projet ENACT (travail des sans-papiers) et 173K€ pour les personnes venues d'Ukraine.

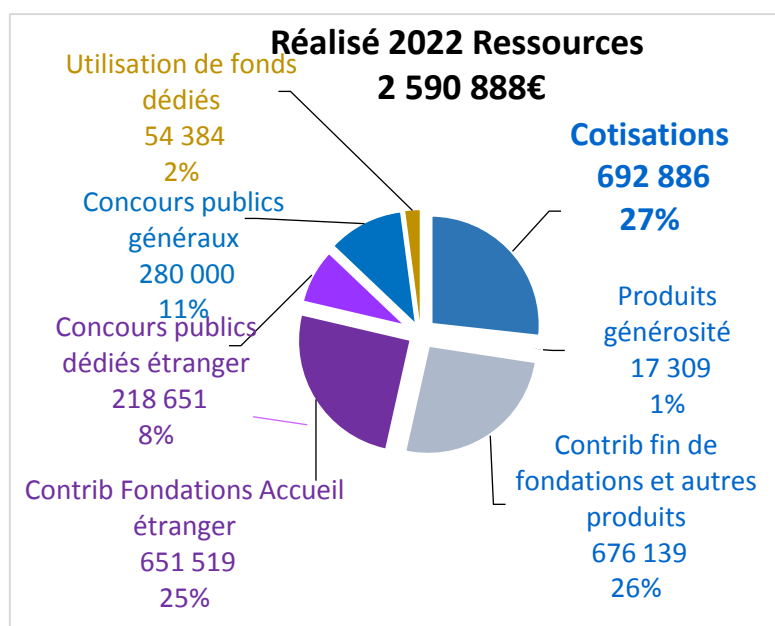
Cette tendance transcrit la stratégie de diversification des ressources financières mise en œuvre.

### 2.1.6 Utilisation de fonds dédiés – 2%

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à 54 K€. Ont été utilisés les fonds publics reçus en 2021 pour la sensibilisation aux approches psychosociales (40 K€) et en 2020 pour le Français Langue étrangère (14 K€).

### 2.1.7 Présentation des ressources par origine

L'analytique présente les ressources en fonction de leur origine (cotisations, contributions financières des associations et dons, subventions et autres concours publics, utilisation de fonds dédiés). Cette autre façon de présenter les ressources permet de voir plus précisément les diverses ressources et ce pour quoi elles ont été reçues et doivent être utilisées.



### 2.1.8 Contributions volontaires en nature

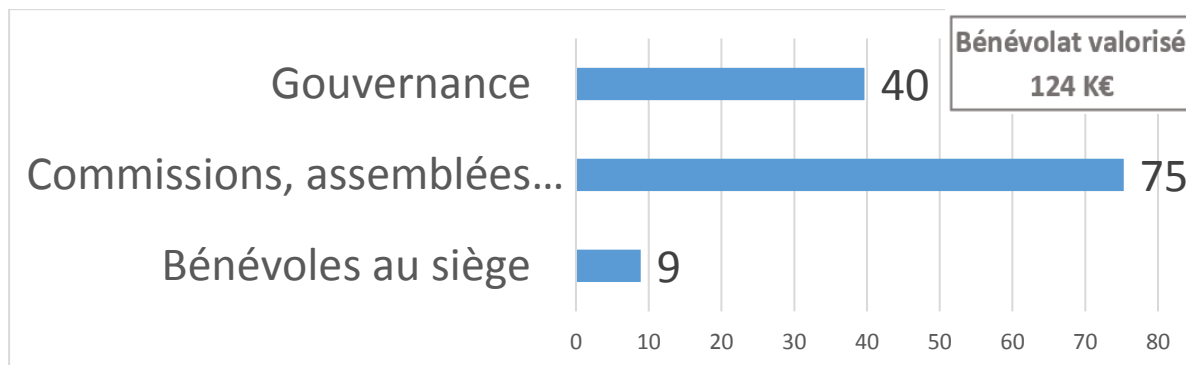
En pied de compte de résultat, sont présentées les contributions volontaires en nature. Cela permet de présenter la réalité économique de l'organisme.

La FEP bénéficie uniquement de don de temps en 2022, n'ayant pas reçu de don en nature cette année (voir en annexe 3 le détail).

Les moyens humains de la FEP sont renforcés par une participation significative de bénévoles. Initiée en 2019, la valorisation du bénévolat a été poursuivie en 2020 et 2021, dans les mêmes conditions.

Un décompte des heures a été effectué sur quatre groupes de bénévoles et valorisé au SMIC chargé. Les 4 groupes de bénévoles sont les membres du bureau, les administrateurs (ces 2 groupes représentant la gouvernance), les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles opérationnels au siège.

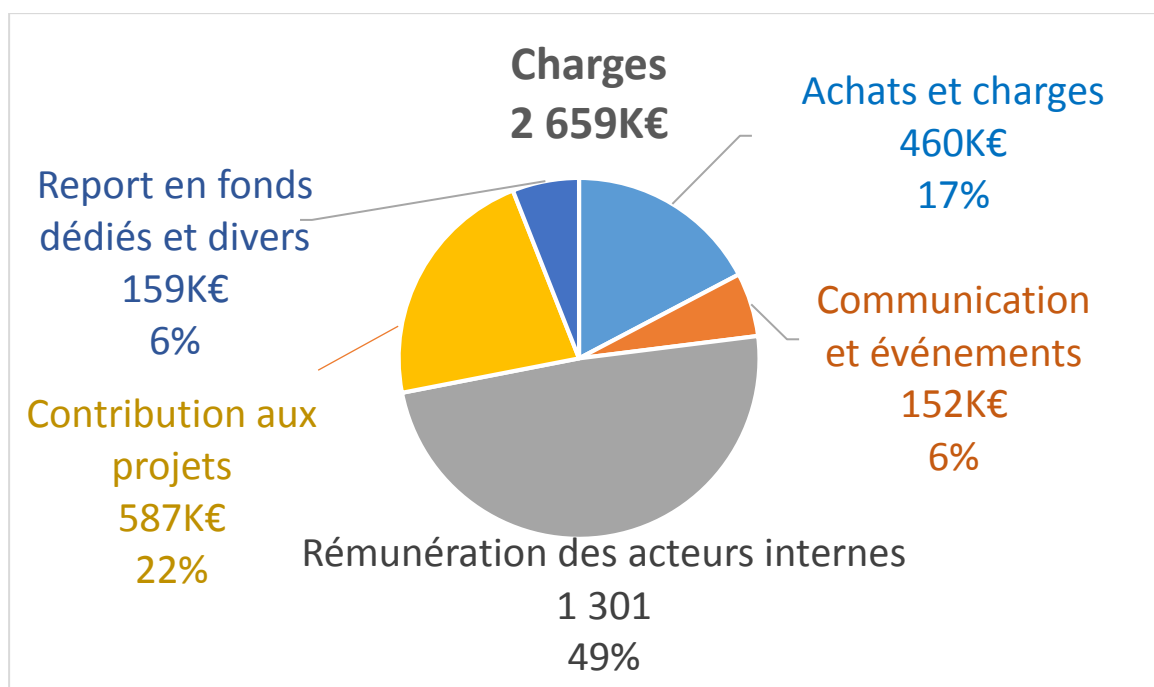
Le bénévolat totalise 8.256 heures, qui, valorisées au SMIC chargé (15 €), représentent 124K€.



## 2.2 Les charges

Les charges sont présentées par nature avec des regroupements pour une meilleure compréhension des actions qui leur sont liées. Le tableau des charges est présenté de façon synthétique ci-dessous et de façon détaillée en annexe 2.

CHARGES	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	% 2022 / 2021
ACHATS	4 751	4 450	3 011	-37%
LOCATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	241 021	343 770	247 681	3%
TTL PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	97 794	153 800	138 495	42%
SOUS-TOTAL ORGANISATION D'EVENEMENTS	5 975	42 150	13 457	125%
TS, FRAIS POSTAUX, TELECOM, COTISATIONS	118 227	222 820	209 502	77%
<b>SS-TTL ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>463 017</b>	<b>762 540</b>	<b>612 146</b>	<b>32%</b>
657 Contrib financières pour associations	213 393	408 500	487 127	128%
657 Reversements exceptionnels		100 000	100 000	na
<b>SOUS-TOTAL REMUNERATION DES ACTEURS</b>	<b>950 438</b>	<b>1 252 300</b>	<b>1 301 031</b>	<b>37%</b>
MORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	86 522	4 000	158 357	83%
CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	7 438	300	756	-90%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 725 559</b>	<b>2 532 090</b>	<b>2 659 417</b>	<b>54%</b>



### 2.2.1 Achats et charges externes

Les achats et charges de location, d'entretien, de consultants et d'honoraires s'élèvent à 251 K€, sensiblement égales à celles de 2021 (+5 K€) et largement inférieures au montant budgété.

En ce qui concerne les prestations de communication et l'organisation d'événements, les charges se sont élevées à 152 K€, en augmentation par rapport à 2021 (+48 K€). Cette augmentation est principalement due au conseil en communication remplaçant l'absence d'un responsable de communication salarié. Ces charges restent inférieures au montant budgété (44 K€).

Dans le poste regroupant les déplacements, les frais postaux et de télécommunication et les cotisations versées (209 K€), les augmentations sont globalement de 91 K€. Elles sont essentiellement dues aux déplacements et réceptions réalisés pour l'accueil de l'étranger (109 K€, +84 K€), notamment lors de l'événement Fraternité sur Seine.

L'ensemble des achats et charges externes (612 K€) a ainsi augmenté de 144 K€, montrant ainsi une reprise des activités. Cette augmentation est sensiblement inférieure (-155 K€) à ce qui était budgété (767 K€).

### 2.2.2 Contributions aux projets et aides financières

Les contributions financières aux pôles régionaux d'hébergement et à la FEP Grand Est ont été réalisées à hauteur de 487 K€, soit sensiblement supérieures (+274 K€) à celles de 2021 (213 K€). A ces contributions se sont ajoutées les 100 K€ reversés aux membres primés du prix Charles Gide.



### 2.2.3 Rémunération des acteurs internes

Ces charges (1.301 K€) représentent 49 % du total des charges. Ce compte comprend la totalité des salaires, charges et taxes des personnels permanents.

Aux moyens humains salariés de 2021, ont été ajoutés une chargée de projet des conventions d'état, un délégué régional Arc Méditerranée, une assistante de communication, une chargée de l'animation Spi des membres, une coordonnatrice de la plateforme Ukraine, un chef de projet pour le travail des sans-papiers, un assistant informatique. Tous ces postes sont liés au développement voulu pour la FEP. La rémunération des acteurs internes est donc passée de 959 K€ à 1.301 K€.

### 2.2.4 Report en fonds dédiés et amortissements

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 150 K€ pour les financements privés dédiés au développement de la FEP. Les amortissements s'élèvent à 9 K€.

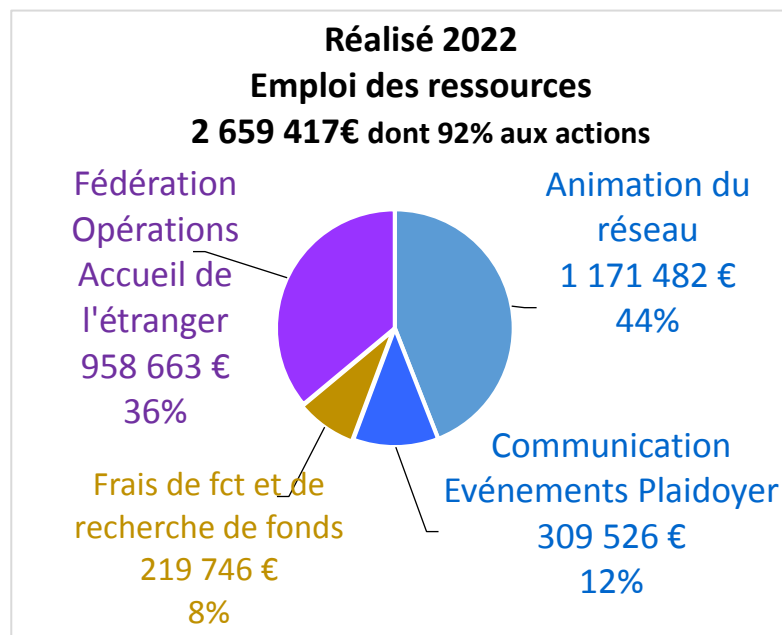
### 2.2.5 Présentation des charges par destination

Un Compte de résultat par Origine et par Destination a été défini dans le nouveau règlement comptable. Il permet de présenter les charges regroupées selon leur destination, c'est-à-dire, selon les missions pour lesquelles elles ont été utilisées. Ce qui permet de rendre compte aux financeurs de l'utilisation de leurs financements.

Les principales missions de la FEP ont été identifiées comme suit :

- L'animation du réseau des membres
- La communication, les événements et le plaidoyer
- L'opération d'accueil de l'étranger.

A ces charges de mission, sont ajoutés les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.



Chacune des charges a été affectée à une action précise en fonction de la destination recherchée, les charges des consultants et les frais de déplacement ont été spécifiquement affectés aux actions concernées.

Les frais de personnel (salaires, cotisations sociales, formation) ont été répartis de la façon suivante :

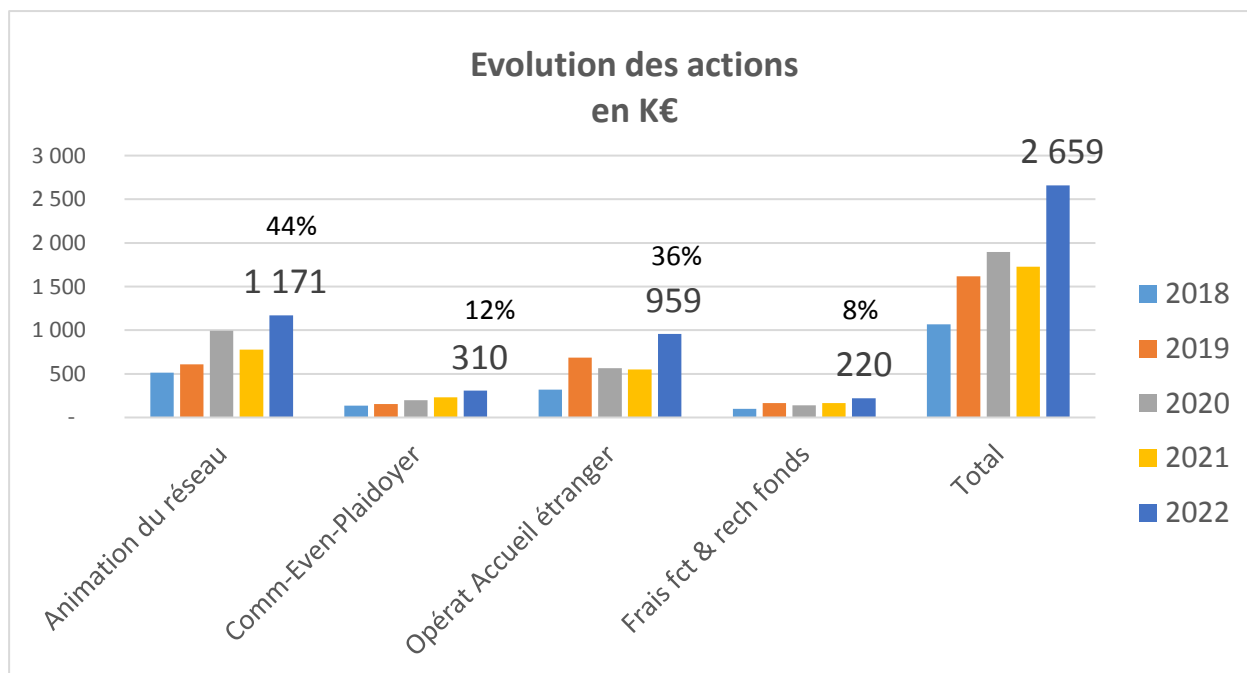
- A 100% sur certaines actions
  - les déléguées régionales sur l'animation de réseau,
  - les personnes en charge de la communication sur la communication, les événements et le plaidoyer,
  - les personnes en charge de l'accueil de l'étranger ou localisées à l'étranger pour l'accueil de l'étranger
- Et partagés entre ces 3 actions, les frais de recherche de fonds et de fonctionnement pour le.la délégué.e général.e, la déléguée générale adjointe et la responsable administrative et financière, avec des pourcentages légèrement différents suivant les fonctions des personnes.

L'animation du réseau des membres est la mission principale de la FEP (44 %), qui est complétée par la communication, les événements et le plaidoyer à hauteur de 12 %. 2022 a été une année exceptionnelle pour l'accueil de l'étranger (36 %), en raison du développement du projet pour le travail des sans-papier et la création de la plateforme pour l'Ukraine. Les missions de la FEP sont remplies à hauteur de 92 % de ses ressources financières, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent seulement 8 %.

### 2.3 Conclusions sur le compte de résultats 2022

L'année 2022 a été une année résolument engagée dans le développement des actions de la FEP. Pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique. Elle a équilibré ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières des fondations. Les financements privés, étant la ressource prioritaire de la FEP, sont à assurer pour sécuriser le développement de la FEP.

### 2.4 Focus sur quelques éléments particuliers



Les actions ont évolué : les actions d'animation du réseau avaient augmenté en 2020 en raison du reversement aux membres de 252K€ de la subvention exceptionnelle COVID.

L'animation du réseau augmente régulièrement pour représenter 44 % en 2022. L'action de communication s'accroît également, l'accueil de l'étranger a été marqué en 2022 par les actions en faveur des personnes en provenance d'Ukraine.

Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent à un niveau très bas (8 %)

### 3. LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan simplifié au 31/12/2022					
ACTIF			PASSIF		
En K€	31/12/2022	31/12/2021	En K€	31/12/2022	31/12/2021
Actif immobilisé	29	13	Fonds propres	945	1 014
Actif circulant	1 683	1 895	dont Fonds propres	183	
dont créances	340		dont Réserves	200	
dont valeurs mobilières	129		dont Report à nouveau	631	
dont disponibilités	1 092		dont Résultat	-69	
dont charges constatées d'avance	122		Fonds dédiés	203	107
			Provisions	12	28
			Dettes (& prod. constatés d'avance)	552	759
<b>Total</b>	<b>1 712</b>	<b>1 908</b>	<b>Total</b>	<b>1 712</b>	<b>1 908</b>

Le bilan ci-dessus s'inscrit dans la lignée des années précédentes et fait état de la bonne santé financière de la fédération au 31 décembre 2022, ce qui lui permet de financer son résultat négatif.

Le fonds de roulement, différence entre fonds propres et actif immobilisé, qui s'élève à 916 K€, montre la solidité financière de la FEP.

### 4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE 2021 ET L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

Nous vous confirmons qu'il n'a été identifié aucun événement important entre le 1er janvier 2023 et la date du présent rapport financier, de nature à affecter la situation au 31 décembre 2022.

Comptes arrêtés à Paris, le 15 mars 2023

Hélène Beck, trésorière

## Annexe 1

### Réalisé 2022 v/s Budget 2022

PRODUITS	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022
<b>Cotisations</b>					
756 Cotisations	570 017	598 386	652 049	700 000	692 886
<b>Ventes de biens et services</b>					
70 Proteste	8 984	7 182	8 999	15 500	8 545
70 Gds événements, Journées et Colloques	13 374	2 925	4 927	14 170	4 170
SOUS-TOTAL VENTES DE BIENS ET SERVICES	<b>22 358</b>	<b>10 107</b>	<b>13 926</b>	<b>29 670</b>	<b>12 715</b>
<b>Produits de tiers financeurs</b>					
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>					
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	335 426	319 488	320 000	320 000	280 000
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	474 854	245 558	215 611	265 000	218 651
74 FDVA	8 750	10 850	9 800	12 000	
74 Subvention except (COVID 2020 et Handicap 2022)		252 829		8 000	
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	<b>819 030</b>	<b>828 725</b>	<b>545 411</b>	<b>605 000</b>	<b>498 651</b>
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>					
754 Dons	58 541	70 253	4 656	-	13 981
754 Abandon de frais				30 000	3 328
SS-TTL RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE	<b>58 541</b>	<b>70 253</b>	<b>4 656</b>	<b>30 000</b>	<b>17 309</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>					
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP venant de fondations - travail des	20 830	37 500	52 000	67 700	87 347
756 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développement - FLAM - GIDE)			150 000	500 000	601 011
755 Contrib fin d'autres fondations					
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	117 947	112 600	123 773	438 500	564 172
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver				45 000	
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	<b>138 777</b>	<b>150 100</b>	<b>325 773</b>	<b>1 051 200</b>	<b>1 252 530</b>
<b>Utilisation de fonds dédiés</b>					
7894 Utilisation de fonds dédiés (financements publics)	-	89 018	88 928	98 500	54 384
7895 Utilisation de fonds dédiés (organismes privés)	-		50 240	-	
7896 Utilisation de fonds dédiés (dons/mécénat)	-	84 378	28 287	-	
SOUS-TOTAL UTILISATION DE FONDS DEDIES	<b>-</b>	<b>173 396</b>	<b>167 455</b>	<b>98 500</b>	<b>54 384</b>
758 AUTRES PRODUITS	-	82	21	-	1 729
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 608 722</b>	<b>1 831 048</b>	<b>1 709 291</b>	<b>2 514 370</b>	<b>2 530 204</b>
<b>Produits financiers, exceptionnels et divers</b>					
76 Produits financiers	2 952	1 521	1 154	-	1 745
77-78 Produits exceptionnels affectés exercice & reprise de provis	3 702			19 000	15 684
791 Remboursement divers (Uniformation, srvice civique,...)	2 405	25 541			43 255
SS-TTL PRODUITS FINANCIERS EXC ET DIVERS	<b>9 058</b>	<b>27 062</b>	1 154	<b>19 000</b>	60 684
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 617 780</b>	<b>1 858 110</b>	<b>1 710 445</b>	<b>2 533 370</b>	<b>2 590 888</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Dons en nature		37 241	19 200		
Bénévolat	159 795	123 031	125 633	160 000	123 833
<b>Total</b>	<b>159 795</b>	<b>160 272</b>	<b>144 833</b>	<b>160 000</b>	<b>123 833</b>

## Annexe 2

Réalisé 2022 v/s Budget 2022					
CHARGES D'EXPLOITATION	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022
<b>Achats</b>					
6063 Petits équipements (informatique et audiovisuel)	6 088	5 029	4 751	4 450	3 011
SOUS-TOTAL ACHATS	<b>6 088</b>	<b>5 029</b>	<b>4 751</b>	<b>4 450</b>	<b>3 011</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>					
<b>Charges de location, entretien, consultants et honoraires</b>					
611 à 613 Locations immobilières	39 060	39 174	60 813	59 500	79 406
61350 Location matériels informatiques (et site) et photocopieurs	8 434	10 452	14 262	45 150	15 036
61351 Location véhicule	2 977	2 977	3 102	6 000	3 602
615 Entretien et maintenance	22 166	8 791	2 629	8 440	5 470
616 Assurances diverses	4 963	4 870	4 781	4 500	5 638
618 Documentation	1 249	1 358	2 427	2 500	1 908
621 Conseil, formation et autres prestations intellectuelles (hors ét)	70 405	73 222	83 353	114 180	54 399
621+628 Conseil et autres prestations intell. accueil étranger	35 000	41 005	45 756	82 500	44 875
622 Honoraires Comptables, Commissaire Aux Comptes et Avoca	23 509	25 304	23 898	21 000	37 347
SOUS-TOTAL LOCATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	<b>207 765</b>	<b>207 155</b>	<b>241 021</b>	<b>343 770</b>	<b>247 681</b>
<b>Prestations de communication</b>					
Proteste	21 234	17 207	18 706	21 700	20 324
Conseil en communication (stratégie...)		19 740	36 996	35 000	62 720
Prestation de communication (Impression, Image, internet et video	39 309	62 787	42 092	97 100	55 451
SS-TTL PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	<b>60 543</b>	<b>99 734</b>	<b>97 794</b>	<b>153 800</b>	<b>138 495</b>
<b>Organisation d'événements</b>					
Gds événements, Journées et Colloques	10 174	7 200	5 975	33 250	13 457
Rencontres Cellules/Cercles/Coordinations				8 900	
SOUS-TOTAL ORGANISATION D'EVENEMENTS	<b>10 174</b>	<b>7 200</b>	<b>5 975</b>	<b>42 150</b>	<b>13 457</b>
<b>éplacements, frais postaux/télécom et cotisations versées</b>					
625 Déplacement, missions, réceptions	63 173	30 615	56 869	118 720	61 576
625 Déplacement, missions, réceptions accueil étranger	50 797	29 211	24 546	60 000	108 661
626 Frais postaux et télécommunication	16 115	11 862	13 895	16 000	14 011
627 Frais bancaires	4 373	4 624	4 402	4 600	4 956
628 Cotisations versées aux organismes (FEP adhère)	11 287	18 799	18 515	23 500	19 866
Divers					432
L DEPLACEMENTS, FRAIS POSTAUX, TELECOM, COTISATIONS	<b>145 745</b>	<b>95 110</b>	<b>118 227</b>	<b>222 820</b>	<b>209 502</b>
<b>SS-TTL ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>430 316</b>	<b>414 227</b>	<b>467 768</b>	<b>766 990</b>	<b>612 146</b>
<b>Contributions aux projets et aides financières</b>					
657 Contrib financières pour associations (accueil étranger)	172 805	203 169	181 893	377 000	452 127
657 Contrib financières pour FEP Grand Est	31 500	31 500	31 500	31 500	35 000
657 Reversements exceptionnels (COVID 2020/ Charles Gide)		252 820		100 000	100 000
<b>Rémunération des acteurs internes</b>					
641 Salaires chargés autres	581 742	686 273	683 366	941 000	946 823
641 Salaires chargés Accueil de l'étranger	194 401	208 767	276 072	311 300	354 208
SOUS-TOTAL REMUNERATION DES ACTEURS	<b>776 143</b>	<b>895 040</b>	<b>959 438</b>	<b>1 252 300</b>	<b>1 301 031</b>
<b>Dotations aux amort.prov. Et Report en fonds dédiés</b>					
68 Dotations aux amortissements, provisions	13 038	4 061	4 522	4 000	8 357
689 Report en fonds dédiés financements publics	157 640	44 150	80 000	-	
689 Report en fonds dédiés financements privés	34 000	50 240	2 000	-	150 000
S-TOTAL DOT. AMORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	<b>204 678</b>	<b>98 450</b>	<b>86 522</b>	<b>4 000</b>	<b>158 357</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 615 442</b>	<b>1 895 207</b>	<b>1 727 121</b>	<b>2 531 790</b>	<b>2 658 661</b>
<b>Charges exceptionnelles et IS</b>					
66&67 Charges fin et except		565	247	-	620
681+ 695 Dot Prov + Impôts (IS)	289	1 517	7 191	300	136
SS-TTL CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	<b>289</b>	<b>2 082</b>	<b>7 438</b>	<b>300</b>	<b>756</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 615 731</b>	<b>1 897 289</b>	<b>1 734 559</b>	<b>2 532 090</b>	<b>2 659 417</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>2 050</b>	<b>- 39 179</b>	<b>- 24 114</b>	<b>1 280</b>	<b>- 68 529</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Mise à disposition gratuite de biens		37 241	19 200		
Personnel bénévole	159 795	123 031	125 633	160 000	123 833
<b>Total</b>	<b>159 795</b>	<b>160 272</b>	<b>144 833</b>	<b>160 000</b>	<b>123 833</b>

## Annexe 3

### Valorisation du bénévolat 2022

Pour valoriser le bénévolat, 4 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles au siège.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles au siège, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

---

**Groupe 1 : les membres du bureau**, avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes :

- Pour la présidente, 120 h par mois pour son temps de présidence et 35h son temps cellule SPI, COM, RRH), ce qui au total représente un temps plein.

- Pour les autres, 2 ou 3h pour les réunions de bureau en visio et 4h par réunion (3h de réunion+1h de préparation) pour les réunions de CA et 5h pour la préparation AG pour les membres du bureau (ateliers) et 3h pour l'AG.

**Groupe 1** : 1 850 heures au total.

---

**Groupe 2 : les administrateurs** avec leur temps individualisé. Même principe de 3h de réunion +1h de préparation. Pour la journée de réflexion, 7h au total. Pour l'AG, 3h pour les administrateurs et pour 30 personnes autres pour la participation à l'AG (au total 68 participants à l'AG pour 3h).

**Groupe 2** : 794 heures au total.

---

Les groupes de gouvernance (groupes 1 et 2) totalisent 2.644 heures.

---

**Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement**

Les groupes de gouvernance ont réparti leur temps de bénévolat à hauteur de 50% pour l'animation du réseau, à hauteur de 20% pour la communication/événements/plaidoyer, 10% pour l'accueil de l'étranger, 10% pour les recherches de financement et 10% pour le fonctionnement

---

**Groupe 3 : les membres des assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles** accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

Les temps de réunion sont écourtés du fait de la crise sanitaire. Les réunions ont lieu en Zoom, à des fréquences plus rapprochées, ou en présentiel quand les conditions l'ont permis.

**Groupe 3** : 5.018,5 heures au total.

---

**Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement**

Les assemblées régionales, comités régionaux, groupes régionaux, cellule spi, coordination des entraides et cercle enfance-jeunesse ont réparti leur temps de bénévolat comme les groupes de gouvernance

Les cercles selon leur domaine d'activité : le cercle accueil de l'étranger 100% en accueil de l'étranger, le cercle fin 100% en recherche de fonds, le groupe finances et la cellule RRH 100% en fonctionnement

---

**Groupe 4** : les bénévoles au siège, selon un suivi journalier réalisé par et Florence Delille.

**Groupe 4** : 593 heures au total.

Les bénévoles au siège ont réparti leur temps suivant le domaine où ils s'engagent.

---

**Les heures de bénévolat sont évaluées à 8.256 heures, dont 2.644 heures de gouvernance.**

**Ces heures ont été valorisées au SMIC chargé (15 €). La valorisation du bénévolat est donc de 123.833€.**

La valorisation du bénévolat se répartit de la manière suivante selon les différents domaines et avec les dons en nature, cela fait :

Animation du réseau :	63.702€
Communication/événements/plaidoyer	24 053€
Accueil de l'étranger	12.026€
Frais de recherche de fonds	12.026€
Frais de fonctionnement	<u>12.026€</u>
Total	123.833€

## HORS RAPPORT FINANCIER STATUTAIRE

### Information sur la fondation FEP abritée à la Fondation du Protestantisme

Pendant l'exercice 2022, la FONDATION INDIVIDUALISEE FEP (FI-FEP) a reçu 95 K€ de dons manuels (contre 180 K€ en 2021), et 250 K€ de financements dédiés de la fondation FLAM (contre 350 K€ en 2021) pour le développement de la FEP et l'ancrage spirituel des membres. Elle a utilisé 246 K€ de fonds dédiés.

Pendant la même période, la FI-FEP a reversé 726 K€ à la FEP (478 K€ pour ses projets dont le projet FLAM et 150 K€ pour son développement) et ses membres (248 K€).

Au 31 décembre 2022, la Fondation individualisée FI-FEP dispose de 468 K€ de fonds dédiés. Ils se répartissent de la façon suivante : 340 K€ sont des fonds dédiés affectés à des membres ou à des causes comme le développement de la FEP, 128 K€ sont des fonds dédiés pouvant être utilisés pour toutes actions FEP.

*NB Les comptes de la Fondation du Protestantisme sont provisoires, devant être proposés à l'approbation du CA prochainement.*